

SOMMAIRE eMAg n°14



« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir »

Jean Jaurès

QUOI DE NEUF?	
Édito	p.2
Festival d'Énergies 2023	p.3
Budget CCAS / CMCAS 2023	p.4-5
Activités	p.6-7
Rétrospective de l'année 2022	p.8-9
Activités	p.10-11
Les nouveautés	p.12
À l'honneur	p.13
Activités	p.14-15

Édito

Cher.e.s bénéficiaires,

Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une bonne année et une bonne santé et vous présentons à vous et votre famille tous nos meilleurs vœux.

Que l'année 2023 soit l'année de toutes les folies et de toutes vos envies dans ce monde. L'année commence par des grands défis qui impacteront notre futur dans les IEG et notre avenir.

Cette année, le Conseil d'Administration a dû faire des choix sur le budget toujours plus contraint en validant pour les SLVie des activités en proximité afin de se retrouver, partager et être toujours solidaire.

Dès ce début d'année, l'état s'attaque à une énième réforme des retraites avec en ligne seulement un allongement de l'âge de départ en retraite et la suppression de notre régime de retraite pour les nouveaux employés et demain le nôtre, tandis que le régime des IEG ne coûte rien à l'état alors pourquoi s'attaquer à nous!

Leur seule volonté est d'accaparer nos excédents produits par notre travail, alors ne soyons pas dupes et décidons de notre avenir.

En ce moment, des attaques sont sans précédent sur les moyens humains et immobiliers de vos Activités Sociales avec une baisse des heures des élus de votre CMCAS et de vos SLVies pour organiser et faire les activités au plus près de vous.

Après avoir déménagé le siège social de la CMCAS en 2022, c'est l'antenne de Chartres qui déménagera en 2023, avec au passage une augmentation de nos charges locatives (malgré une prise en charge par nos employeurs en baisse). La volonté des employeurs est aussi de fermer encore des restaurants méridiens CCAS en France.

L'avenir est entre nos mains, décidons tous ensemble de ce que l'on veut pour demain.

À bientôt, je l'espère, dans nos Activités Sociales et dans les différentes actions revendicatives !!

Grégory BULLOT Président de la CMCAS Chartres-Orléans

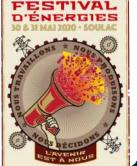
FESTIVAL D'ENERGIES SOUND PAR SOUND











FESTIVAL D'ÉNERGIES 2023



La programmation sera dévoilée début janvier 2023. Suivez les actualités sur la page Facebook officielle du Festival d'Énergies : (https://www.facebook.com/jeunesagentsIEG)

Inscription des Festivaliers:

Prochainement via la boutique « Mes Activités » (https://mesactivites-chartres-orleans.ccas.fr)

Bracelets:

Prix des bracelets : 75€ Participation de la CMCAS : 35€

Tarif OD/AD: 40€



Réunions d'informations

programmées pour les inscrits à 17h30

Jeudi 4 mai à Chartres Mardi 9 mai à Dampierre Jeudi 11 mai à Orléans



BUDGET CCAS / CMCAS 2023

MONTANT DE LA CONTRIBUTION ARTICLE 25 (EX 1%) DES EMPLOYEURS DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS SOCIALES - RÉPARTITION SESSION DU COMITÉ DE COORDINATION.

CONSTRUCTION BUDGET CCAS 2023

Conformément aux dispositions réglementaires, le Président de la CCAS, Nicolas Cano, a présenté les grands axes de la construction budgétaire 2023.

Il a mis en avant les réussites de l'année 2022, qui marquent réellement la reprise après deux années de crise sanitaire. Néanmoins, la progression des recettes et les nombreux efforts réalisés sont percutés, pour 2023, par les victoires syndicales portant sur l'évolution du salaire national de base.

Cette mesure, qui s'appliquera dès janvier 2023, impactera de 6 millions d'euros la CCAS (si on ne prend en compte que les Mise À Disposition, 13 millions pour tous les salariés, quel que soit leur statut) et d'environ 1 million d'euros les CMCAS non adhérentes.

Afin de poursuivre les missions de l'Article 25 et de mettre en œuvre les orientations politiques nouvellement votées, Nicolas Cano, Président de la CCAS, a exprimé le besoin d'une dotation équivalente à l'année 2022, à savoir : 267 931 489 euros.

Ce montant permettrait à la CCAS de construire un budget à l'équilibre.

Répartition de la contribution Art. 25

- Comité de Coordination des CMCAS et CMCAS : 31 % soit 118 482 291 €
- ► CCAS: 69 % soit 267 931 489 €

Cette répartition permet de maintenir un financement équivalent :

- ▶ 16 M€ pour les activités décentralisées (CMCAS)
- ▶ 27 M€ Fonds Santé pour l'aide à l'adhésion à la CSMR (contrat groupe CCAS)
- ▶ 18 M€ pour le Fonds Action Sanitaire et Sociale.

- MOTION —

Seule la délégation FNME CGT a pris part positivement au vote de cette motion.



https://urlz.fr/kczQ



Budget de la CMCAS

- Contribution Art. 25 : **486 126 €** (charges de gestion comprises)
- Activités 420 658 € dont :

123 238 € pour les 5 SLVie

297 420 € pour les Commissions d'activités (Jeunes Agents, Jeunesse, Santé Solidarité Handicap, Loisirs Activités Culturelles et de Loisirs, Communication, Retraités, Patrimoine)

- Charges de gestion : 61 598€ (dont le coût du nouveau loyer du siège bien supérieur à avant) Merci les employeurs !

La seule délégation CGT a dû réaliser des arbitrages car le montant de la demande était d'environ 700 000 €, pas d'autres propositions de budget lors du CA de la CMCAS du 1 décembre 2022.

Ce qu'il faut retenir

Des activités permettant aux jeunes agents de découvrir et s'investir dans les Activités Sociales avec en 2023 l'organisation et la participation au Festival d'Energies à Soulac sur mer les 27 et 28 mai 2023.

Préférence aux WE organisés par les SLVie plutôt qu'un grand voyage; il n'y aura donc pas de séjour à la Réunion comme il avait été dit, c'est près de 200 bénéficiaires qui pourront s'évader au lieu d'une cinquantaine.

La prise en compte de l'appropriation grandissante par les bénéficiaires des différents Pass (Culture, Activ' Jeunes, Activ' Adultes, ACLSH (Accueil Centre de Loisirs Sans Hébergement).

Décision

Moins d'activités mais plus de participation financière de la CMCAS pour une plus grande inscription des bénéficiaires a été privilégié.

Conditions Générales de Vente

Conditions d'accès : Modification des conditions d'accès pour les extérieurs avec l'obligation d'être accompagné d'un bénéficiaire.

Tarification: Modification de la participation financière de chaque OD célibataire, monoparental ou veuf/ve avec l'application d'une remise supplémentaire de 20%. Mais aussi une remise pour « Aidant » au tarif de l'Ouvrant Droit.

Conditions d'annulation : Modification des conditions d'annulation sans aucune participation financière pendant la période de préinscription ou sur justificatif d'hospitalisation, décès, catastrophe naturelle... Rappel que toutes les activités, même offertes par la CMCAS, seront facturées au coût réel aux bénéficiaires ne réalisant pas l'activité sans justificatif.

Données personnelles : ajout des obligations des traitements RGPD, obligation de la loi.

L'intégralité des Conditions Générales de Vente sont disponibles sur https://chartres-orleans.cmcas.com rubrique données personnelles.

Section et clubs -

Nous préférons favoriser l'organisation d'activités plutôt que de subventionner des sections et clubs sportifs.

La contribution de l'Art. 25 privilégie les activités ouvertes aux bénéficiaires plus qu'aux sections pas toujours connues, équitables et ouvertes à toutes les familles des IEG. Une harmonisation des subventions a été décidée.

Solidarité —

Les demandes de l'Action Sanitaire et Sociale si importantes pour les familles en situation difficile.

Pour la CGT pas d'arbitrage.



COM LACS





10H CMCAS ORLÉANS RUE DE L'INDUSTRIE



10 PLACES



20 MARS 2023





Séjour Festival « Printemps de Bourges » du 21 au 23 avril 2023

Modalités:

Départ le vendredi 21 avril vers 10h de la CMCAS.

Retour prévu le dimanche 23 avril, avec un horaire à définir entre participants.

Programme:

Au moins deux spectacles sont compris dans le tarif du séjour en plus des concerts gratuits et le repas du midi du premier jour (vendredi 21 avril).

La restauration restera libre sur le reste du séjour.

La CMCAS Berry-Nivernais met à disposition un hébergement au sein de son complexe sportif (prévoir matelas et duvets – douches et wc à disposition).

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	61€	87 €	104 €	112 €	121 €	130 €	138 €	147 €	173 €

ACTIVITÉS

Coup de théâtre

Assistez à la pièce inédite de Michel Ledall " Avec ça, j'vous fais l'pare-brise" pour un bon moment de rigolade au théâtre proche de chez vous. Le 28 janvier et le 25 mars au Tivoli, et le 4 février à Ferrières.

Cette sortie culturelle familliale et locale s'inscrit dans le «Par et Pour» puisque le responsable et acteur dans cette troupe est un collègue Pensionné.



100 PLACES



SALLE TIVOLI MONTARGIS SALLE LARCHERON FERRIÈRES LA VEILLE DE CHAQUE **REPRÉSENTATION**

OD / AD : 8€ Tarif:

Ext:8€



Atelier Création Savon

Lors de cet atelier, vous découvrirez les ingrédients nécessaires à la conception du savon, et vous en fabriquerez pour le plaisir de l'utiliser mais également d'en refaire à la maison. Un geste éco responsable!



10 PLACES



SALLE DES MALLERETS DE DAMPIERRE-EN-BURLY



coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD/AD	7€	11 €	13€	14€	15 €	16 €	17 €	18€	21 €

Escape Game "Les lettres du temps"

Venez vous amuser et partager un moment de cohésion en famille ou entre collègues dans ce jeu d'évasion grandeur nature. Escape Game avec plusieurs salles à thèmes pour petits et grands à partir de 6 ans.



ESCAPE GAME DE DREUX

26 JANVIER 2023

5 février 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD/AD	8€	11 €	13 €	14 €	15 €	17 €	18 €	19€	22 €

Rétrospective

Voyage Lisbonne



Du 22 au 25 septembre





Du 2 au 4 décembre





Téléthon



Du 1^{er} au 2 décembre 2022



Inauguration

Le 1er octobre

Une journée très spéciale cette année avec l'inauguration des nouveaux locaux qui se situent désormais au 7 bis rue de l'Industrie à Orléans.





Nouveaux locaux



ACTIVITÉS

18 PLACES 3 mars 2023

Rugby **Nevers - Carcassonne**

Réunissez-vous autour de la passion ovale en assistant à un

match de rugby.







SLVIE LOIRET EST - DAMPIERRE

22 FÉVRIER 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	11 €	16 €	19€	20 €	22 €	23 €	25 €	26€	31€

100 PLACES

10 mars 2023

Journée du Droit International des Femmes

Un espace dédié au bien-être, la vente associative de créations de femmes, un débat sociétal sur l'évolution des droits des femmes ainsi qu'un spectacle de pole dance vous seront proposés pour marquer cette journée qui se clôturera par un apéritif dinatoire.



SALLE DES MALLERETS À DAMPIERRE-EN-BURLY



01 MARS 2023

Tarif:

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Atelier Couture "Couvertures étape"

Vous savez coudre, ou vous souhaitez vous perfectionner? Venez avec votre machine à coudre, le temps d'un aprèsmidi, afin de confectionner des Couvertures-Etape qui seront offertes aux nouveaux nés de notre CMCAS.



14H **SALLE MALLERETS**

DAMPIERRE-EN-BURLY

01 MARS 2023

Tarif:

OD/AD: OFFERT PAR VOTRE CMCAS



Soirée bowling

Participez à cette activité qui réunit les personnes de tout âge. Un apéritif entrecoupera deux parties de bowling, et un repas sera partagé dans la bonne humeur. Vous pourrez aussi participer au repas sans jouer au bowling.



19H BOWLING D'AMILLY





coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD/AD	18 €	26 €	31 €	34 €	37 €	39 €	41 €	44 €	52 €
ENFANT	8€	11 €	13 €	14€	15 €	17 €	18€	19€	22 €

Après-midi récréatif crêpes

C'est le moment de se réunir entre Pensionnés pour discuter, jouer et surtout partager de bonnes crêpes ! Possibilité de venir vous chercher à votre domicile pour vous emmener à l'Oseraie. Fin de l'activité vers 17 heures.



14H3

14H30 OSERAIE DES MARTELS 6 AVRIL 2023

Tarif:

OD / AD : OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Ext.: 5.50 €



Jeudis de Sury

Venez vous retrouver entre Pensionné.es de tous âges autour d'un bon repas traiteur ! Profitez des activités à thème qui vous seront proposées, ou bien apportez vos jeux de boules ou de cartes.



11H SURY-AUX-BOIS TRANSPORT COLLECTIF POSSIBLE

5 JOURS AVANT L'ACTIVITÉ

Tarif: OD / AD : 15 €

Ext.: 19 €

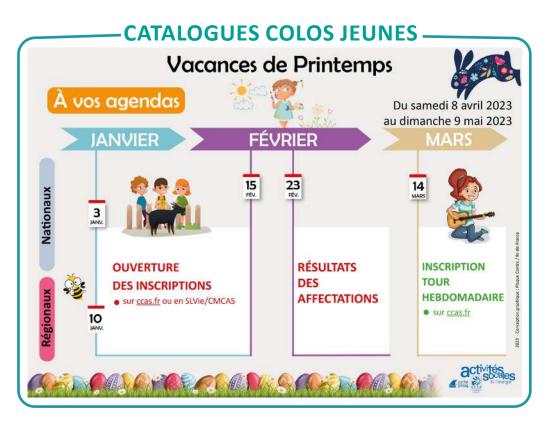
12 janvier, 9 février, 9 mars et 13 avril 2023

LES NOUVEAUTÉS

Les catalogues arrivent!

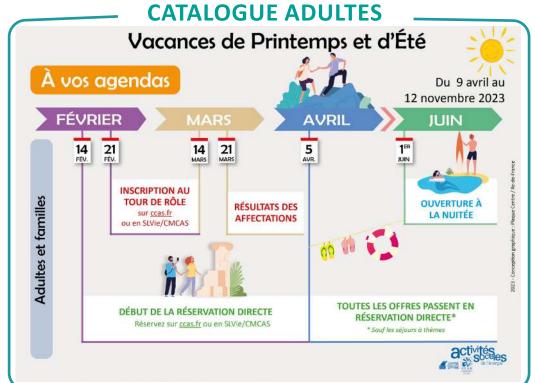






Catalogues et calendrier disponibles sur le site de votre CMCAS







Début février, ils seront mis à disposition dans vos SLVie et Points d'Accueil.

À L'HONNEUR!



Un M de « CMCAS » qui évoque le cœur de nos Activités Sociales de l'Energie, associé aux trois petits éclats, symbolisant la vitalité et les émotions créées par toute notre activité à toutes et tous. Une police de caractère plus lisible et la couleur choisie correspondant aux communications « Jeunesse » des Activités Sociales car il est bien évident nous serons tous d'accord, ce sont bien nos jeunes qui devront prendre la suite et défendre ce formidable statut des IEG sans cesse attaqué par les gouvernements successifs !

Notre Logo se refait une beauté,

après l' emménagement réussi dans les nouveaux locaux, à la fin des vacances estivales, grâce aux bénévoles de notre CMCAS.

Pourquoi?

Parce que cela fait du bien parfois de moderniser et changer l'apparence de notre organisme pour montrer la volonté de nos élus d'être toujours plus novateurs et tournés vers l'avenir!

L'ancien logo, datant de la fusion de nos 2 CMCAS Chartres et Orléans en 2008, avait été réalisé par un agent du CNPE de Dampierre, dans le cadre d'un concours initié par le Conseil d'Administration auprès des bénéficiaires de



des bénéficiaires de la nouvelle CMCAS.



Mr Delorme a eu 100 ans le 28 Août dernier.

Maryline Chartrain et Nicole Dauvilliers se sont rendues à son domicile afin de passer un moment avec lui et lui remettre le chèque de 200 €.

Nicole a souhaité rencontrer M. Delorme car ils ont travaillé ensemble à la CCAS de Chartres. Il était comptable et a côtoyé plusieurs présidents (M. Voisin, M. Philippe, M. Tréaux). Après plusieurs années il est retourné au centre EDF, toujours en qualité de comptable, où il a fini sa carrière. M. Delorme était marié, a eu deux garçons dont un est décédé et Madame est décédée également en février dernier.

Cette rencontre lui a fait très plaisir, et de ce fait était très intéressante car avec Nicole, ils ont évoqué les collègues avec qui ils ont travaillé et que nous rencontrons aujourd'hui dans le cadre du réseau solidaire. Sa maison est en parfait état, c'est l'association « le Goût de Vivre » qui fait le ménage et les repas sont livrés par le CCAS de Chartres.

Nous avons proposé à ce Monsieur de venir le chercher pour le repas du jeudi 20 octobre, il devait voir cela avec son fils qui s'occupe bien de lui. Nous devons le recontacter très prochainement pour savoir s'il est intéressé et bien sûr aller le chercher si besoin, et de plus une visite est à envisager en présence de son fils afin d'apporter des éléments quant à la participation de la CCAS au ménage, au repas et aussi la Téléassistance.

Enfin la retraite ! Après de nombreuses années passées auprès des bénéficiaires en tant que TCP, **Claire Perdereau** et **Françoise Si-Kaddour** profitent maintenant d'une retraite bien méritée.

De nouvelles occupations, plus de temps avec leurs proches, nous leur souhaitons de profiter de cette nouvelle page de leur vie à fond!



ACTIVITÉS



Bivouac Loire à vélo

Partez à la découverte de la Loire à vélo le temps d'un week-end et créez un esprit de groupe autour du vélo avec les autres participant.es! Le parcours prévu, qui vous emmènera entre Châteauneuf Sur Loire et Meung Sur Loire, se veut la première étape d'un parcours qui mènera les bénéficiaires, les mêmes ou d'autres, sur plusieurs années, jusqu'à l'estuaire de ce magnifique fleuve, stitué en Loire-Atlantique.

9H CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

15 MARS 2023

Tarif:

OD/AD : De 30 € à 72 €

Ext. : 85 €



Atelier Couture

Profitez d'un moment de convivialité et découvrez la couture avec une machine à coudre. Si vous êtes déjà qualifié.e dans le domaine, partagez votre pratique et vos conseils dans une ambiance détendue, en famille (à partir de 9 ans) ou entre amis. Cet atelier permettra la confection de couvertures à offrir aux nouveaux nés AD ou autres créations dans la démarche zéro déchets.



CMCAS SALLE MARCEL PAUL

Tarif:

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

cgicas

5 mars 2023

Du 1er au 2 avr. 2023

RETROUVEZ TOUTES LES ACTIVITÉS DE VOTRE CMCAS



HTTPS://CHARTRES-ORLEANS.CMCAS.COM/ACTIVITES



SAISON 2023

AVION



Vol découverte min : 32 € - max : 77 €

Découverte pilotage min : 147 € - max : 357 €

Vol bord de mer (prix à l'heure)

min:63 € - max:153 €

Élève pilote 132 € de l'heure

Vol châteaux de la Loire min : 82 € - max : 199 €

ULM

Découverte pilotage - 2h min : 71 € - max : 173 €

Vol Découverte - 45 min min : 22 € - max : 54 €

Vol Découverte - 60 min min : 29 € - max : 71 €

PLANEUR



Stage découverte min : 84 € - max : 204 €

PARACHUTISME



Découverte + apprentissage (10 sauts)

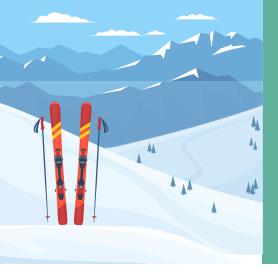
min: 165 € - max: 400 €

Saut en tandem min: 95 € - max: 230 €

Consultez les grilles tarifaires et le détail des offres sur le site de votre CMCAS



Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la Section des Sports Aériens. ... Tél : 06 86 11 27 83 ou ssa.orleans@gmail.com



JANVIER 2023

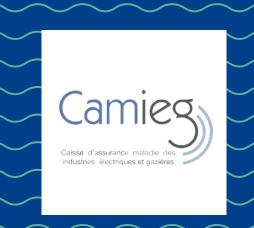


RETROUVEZ-NOUS SUR CHARTRES-ORLEANS.CMCAS.COM



Pour les permanences extérieures ou téléphoniques, prendre RDV en ligne sur www.camieg.fr - "Prenez un rendez-vous".

Chartres: les mardis 17 janvier, 14 février, 14 mars et 18 avril 2023 à partir de 10h Dampierre : les mardis 10 janvier, 7 février, 7 mars et 11 avril 2023 à partir de 10h **Orléans :** 35 avenue de Paris Orléans antenne Camieg : toutes les dates sur Camieg.fr



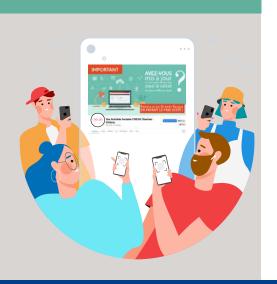
Contact:

09 69 36 14 00

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ou via votre espace activ rubrique "contactez-nous" sur

ccas.fr







SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

Permanences

LES MARDIS ET JEUDIS

Chartres - Technopolis 2 6 rue Blaise Pascal, 28 000 Chartres

Orléans 7 Bis rue de l'Industrie - CS 70056 45077 ORLEANS CEDEX 2

SLVie Loiret-Est Dampierre De 10h à 12h et 13h à 16h

